

Free
Distribution

Volume I - 49763 Numéro Mardi 04 Février 2025

Sciences
Planètes errantes : que sont ces astres sans étoile et sans attache ?

Page 7

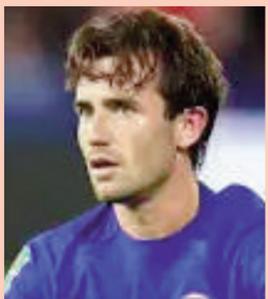
Santé
Le jeûne peut-il vraiment aider à combattre le cancer ?

Page 7

Insolite
Un manoir à 285 millions de dollars pourrait battre un record de vente

Page 7

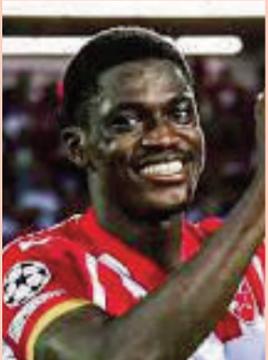
Football
Crystal Palace a confirmé la signature du prêt de Ben Chilwell en provenance de Chelsea



Liverpool surveille de près l'attaquant instable de 41,6 millions de livres sterling qui pourrait remplacer Mohamed Salah



Les
Wolverhampton Wanderers ont confirmé avoir conclu un accord pour le défenseur de l'Étoile Rouge de Belgrade, Nasser Djiga



Page 8

Le Quotidien

Check nous online : <https://lequotidien.net>

Accusé provisoirement de 'aiding and abetting in the commission of a crime' et de blanchiment d'argent

Owen Prosper retrouve la liberté contre une caution de Rs100,000

Le magistrat Gavindren S. Coolen, siégeant en Cour de district des Hautes Plaines Wilhems, a ordonné la libération de Jean Damien Owen Prosper contre une caution de Rs100,000 et la signature d'une dette de Rs500,000. Ce dernier est accusé provisoirement de 'aiding and abetting the author in the commission of a crime' et de blanchiment d'argent. Selon la police, un certain M. Ramyad a porté plainte après avoir reçu un coup de téléphone pour l'obliger à déposer à travers juice la somme de

Rs1 million dans un compte bancaire. Cette plainte a été suivie de l'arrestation de M. Prosper et de sa femme. M. Prosper a formulé une demande de libération conditionnelle, mais la police a objecté. Le magistrat Coolen a estimé que cette objection ne tenait pas la route. Il a agréé à la demande en imposant des conditions strictes que M. Prosper s'est engagées à respecter.

(Voir jugement en page 2 et 3)

Environnement

Une approche collaborative jugée cruciale pour lutter contre les changements climatiques



Un appel en faveur d'une approche collaborative et d'un partenariat entre toutes les parties prenantes pour garantir que les actions climatiques sont mises en œuvre de manière équitable et durable, a été lancé par le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, M. Rajesh Anand Bhagwan. Il s'exprimait lors de l'ouverture d'un atelier d'une demi-journée consacré à la préparation du rapport sur le développement national et climatique de Maurice (CCDR), organisé conjointement par le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, le ministère des Finances et le Groupe de la Banque mondiale. Le ministre des Finances, M. Dhaneshwar Damry, et le représentant résident du Groupe de la Banque mondiale pour Maurice, M. Sjamsu Rahardja, étaient également présents.

Dans son allocution, le ministre de l'Environnement a souligné la nécessité cruciale pour le pays d'évaluer les défis sectoriels de manière holistique et complète. Le rapport, a-t-il dit, met en lumière les défis climatiques auxquels la République est confrontée et identifie les opportunités de financement climatique pour mobiliser des ressources afin d'apporter des solutions efficaces pour la mise en œuvre du CCDR. L'île Maurice, a-t-il souligné, est confrontée à des défis importants malgré des émissions de gaz à effet de serre inférieures à 0,01%, ce qui tire encore plus la sonnette d'alarme sur l'escalade probable des impacts du changement climatique, tels que les inondations, la diminution des précipitations, dans les petits États insulaires en développement (PEID) comme Maurice. « On s'attend à ce que ces événements deviennent plus drastiques dans un avenir proche et nous obligent à revoir les priorités de développement et les moyens de subsistance des citoyens », a-t-il déclaré. À cet égard, le ministre Bhagwan a réitéré que le gouvernement considère la question des changements climatiques comme une priorité absolue à l'ordre du jour. Il a également rappelé que le programme gouvernemental 2025-29 prévoit une stratégie globale sur ces questions, et définit

des stratégies pour atteindre la résilience climatique à travers des mesures d'adaptation et d'atténuation, dans le but de protéger l'environnement et les citoyens. En outre, il a souligné que la stratégie nationale d'atténuation du changement climatique et le plan d'action se concentreront sur la décarbonisation des secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. D'autres objectifs du gouvernement, a-t-il déclaré, impliquent de passer à une économie circulaire et de revoir les contributions déterminées au niveau national du pays et de fixer son engagement pour 2025.

Quant au ministre adjoint, M. Dhaneshwar Damry, il a fait observer que nous sommes la première génération à ressentir les effets du changement climatique et la dernière à pouvoir faire quelque chose à ce sujet avant ses dommages irréversibles. Soulignant le rôle clé de la génération actuelle de Mauriciens en tant que gardienne de la richesse de la nature du pays, il a reconnu la préoccupation croissante de la population pour l'environnement. En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, il a déclaré qu'elle nécessite de la coopération et de la volonté, ajoutant que le gouvernement avait démontré son engagement clair à cet égard, dans son programme 2025-29. En outre, M. Damry a exhorté le Groupe de la Banque mondiale à allouer davantage de ressources, notamment le financement du développement en faveur des petits États insulaires en développement, afin de renforcer leur capacité d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Le Groupe de la Banque mondiale a également été prié d'accorder plus de poids à la vulnérabilité dans l'allocation du financement du développement. Par ailleurs, En outre, le ministre adjoint a lancé un appel au secteur privé pour qu'il libère l'économie verte et bleue en tant que piliers importants, et l'a exhorté à s'engager fermement en faveur des ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans le but de protéger, de conserver, de restaurer et de gérer durablement les écosystèmes terrestres d'eau douce, côtiers et marins.

Accusé provisoirement de 'aiding and abetting in the commission of a crime' et de blanchiment d'argent

Owen Prosper retrouve la liberté contre une caution de Rs100,000

IN THE DISTRICT COURT OF UPPER PLAINES
WILHEMS

In the matter of:

Jean Damien Owen Prosper

v

Police

Applicant

Respondent

RULING

1. The applicant stands provisionally charged –

(a) under count I with the offence of 'aiding and abetting the author in the commission of a crime' in breach of section 38(3) coupled with section 330 of the Criminal Code and section 18 of the Cyber Security and Cyber Crime Act; and

(b) under count II with the offence of 'money Laundering' in breach of section 3(1)(b) and 8 of the Financial Intelligence and Anti Money Laundering Act.

2. The applicant has moved to be admitted to bail and was represented by Counsel Me J. Moirt. The motion is being objected to by the respondent who was represented during the bail hearing by Me O. Dawoodharry, Senior State Counsel.

The respondent's case

3. PS 8223 Ram, the Enquiry Officer (EO) posted at Major Crime Investigation Team (MCIT), was deputed by the Commissioner of Police to resist the bail motion on the ground of risk of tampering with evidence.

4. He deposed under oath for the respondent to the following effect – Facts and circumstances of the case

On 9 January 2025, one Mr. Ramyad (the declarant) made a declaration at the Central Crime Investigation Department (CCID) where he stated that he had been threatened by someone over the phone and was forced to disburse a sum of Rs 1,000,000 through JUICE transactions and through other bank transactions. The Police subsequently arrested 2 persons namely the applicant and one Mrs. M. C. C. Nayna (applicant's wife). The applicant was arrested as the bank transfers in question were made to his bank account and the JUICE transactions were made on the applicant's mobile number.

The applicant has denied the allegation against him. Risk of tampering with evidence

More than Rs 1,000,000 have been transferred to the account of the applicant. The Police have not yet recovered part of the sum of money and the mobile phone (through which the JUICE transactions were made by the applicant) which is material to the case. Police therefore have reason to believe that if granted bail, the applicant may tamper with evidence.

Status of enquiry

The enquiry is still in progress. The Police have written to the bank to obtain further information and also to obtain CCTV footage showing the withdrawal of money from the relevant account from the ATM. The Facebook accounts of the declarant and the 2 suspects are yet to be examined. At the time of the hearing, a meeting had already been scheduled with the IT unit for this exercise.

Personal circumstances of the applicant

The applicant is not borne on record for any similar offence and is not on bail. [The PF 15 of the applicant was produced in Court as 'Doc X']

Cross-examination

In cross-examination, the EO confirmed that –

(a) the applicant has given his authorisation for his bank accounts to be examined;

(b) the only 2 aspects linking the applicant to the present case is –

i. the bank account on his name and ii. the SIM card registered on his name;

(c) the applicant has denied the charge and explained how he was not the one using the bank account and the SIM card. This version has been confirmed by the co-accused who also happens to be the applicant's wife;

(d) a search was made at the applicant's place and nothing incriminating was found;

(e) the applicant is the father of 2 children aged 2 and 3 years respectively;

(f) the co-accused (applicant's wife) has already been remanded jail so that the 2 children are now in the care of their grandparents;

(g) all the transactions made through the bank account (in respect of the alleged offence) are in possession of the bank and cannot be tampered with;

(h) the CCTV footage being sought is in possession of the bank and cannot be tampered with;

(i) the Police IT unit can gain access the necessary Facebook accounts and retrieve everything so that this information cannot be tampered with;

(j) the co-accused has already stated that she has thrown away the mobile phone which is being looked for by the Police;

(k) the Police believe that the mobile phone will establish the communication with the declarant and that they may find other evidence that it may use for this case;

(l) the co-accused brought the Police to the place where the mobile phone was thrown away but the mobile phone could not be found; and

(m) Police believe that the mobile phone can be retrieved and other methods (such as Judge's Orders) can be used to retrace the mobile phone.

The applicant's case

5. Applicant elected to make a statement from the dock and stated that he would abide to any conditions imposed by the Court, if granted bail.

Considerations

6. I have taken into account the constitutional right to liberty as enshrined in section 5(3) of the Constitution, the Bail Act and the rationale of bail as explained in the cases of Maloupe v District Magistrate of Grand Port [2000 SCJ 233], Hurnam v The State [2004 PRV 53], Labonne v Director of Public Prosecutions [2005 SCJ 38], Deelchand v The Director of Public Prosecutions and Others [2005 SCJ 215] and Director of Public Prosecutions v Louis Jimmy Marthe [2013 SCJ 386a].

7. I have considered all the evidence adduced during the hearing and carried out the required balancing exercise.

-Nature of the evidence

8. The Court is, at this stage, not delving into the merits of the case or making a detailed assessment of the evidence available against the applicant. It shall only consider the nature of the evidence.

9. The evidence on record shows that more than Rs 1,000,000 were transferred to the applicant's account. The bank transfers were made to the applicant's bank account while the JUICE transactions were made to the applicant's SIM number on his mobile phone. However, the EO has confirmed that the applicant's wife has admitted that the applicant was not the one using the bank account and mobile phone. I nevertheless deem the nature of evidence against the applicant to be strong.

-Risk of tampering with evidence

10. The Police believe that the applicant is likely to tamper with evidence since part of the sum of money extorted from the declarant has not yet been recovered and since the mobile phone through which the JUICE transactions occurred has not yet been traced out.

11. I am of the view that this ground of objection is without merit and is based on mere apprehension for the following reasons –

(a) in respect of the sum of money which is yet to be recovered, I note that the dates of the alleged offences range from 21 September 2024 to 9 January 2025. Therefore, quite some time has elapsed since the alleged remittance of the money so that the possibility that the money has already been dilapidated cannot be discarded. In addition, there has been no evidence to the effect that the money is likely to be recovered in this case or that its recovery is dependent only on the continued detention of the applicant. Moreover, no evidence was adduced to indicate that the unrecovered

money is in possession of the applicant or that he is aware of its location. As per the EO's testimony, the transfer of money was made only through bank transfer and through JUICE transactions. He has conceded that all the transactions made through applicant's bank account and the CCTV footage in connection to the alleged offence are in possession of the bank and cannot be tampered with by the applicant. Evidently, there is already a means for the Police to establish a money trail which again does not necessitate the continued detention of the applicant.

(b) there is no evidence that the applicant has tampered with evidence in the past, has attempted to tamper with evidence during the present enquiry, has shown any intention of tampering with evidence or has tried to hide information from the Police. In fact, the applicant can be said to be cooperating with the Police since he has given his authorisation for his bank accounts to be examined;

(c) there is no evidence on record to establish that the applicant was involved in the disposal of the mobile phone or that he is aware of its location. As per the EO, the mobile phone is being sought to establish the communication with the declarant. However, I note that any communication could also be established if the Police decide to obtain an itemised bill from the relevant service provider in respect of the SIM card of the applicant. In any event, the Police IT unit can still access the necessary Facebook accounts and retrieve the necessary information. This information as admitted by the EO cannot be tampered with by the applicant;

(d) the EO has also contended that there might be evidence on the said mobile phone with which the applicant might tamper. This contention of his is unfortunately only rooted in conjecture. He could not describe, with precision, the evidence which supposedly exists on the mobile phone and which could be helpful to the Police; and

(e) a search was made at the applicant's place and nothing incriminating was found.

Balancing exercise

12. I bear in mind that a balancing exercise has to be carried out between the Constitutional right of the applicant to liberty together the presumption of innocence on one hand and on the other hand, the interests of the society at large and the administration of justice.

13. There is an inherent duty upon this Court to assess whether conditions can be imposed to adequately to curb the risks, so as to render the risks negligible as expounded in the case of Maloupe (supra). The conditions which I have considered are the duty to report to a Police station, the imposition of a surety and recognisance, residing at a fixed place of abode, a curfew order, informing the Police officers of his whereabouts, and use of mobile phone for communication of movements.

14. The Court further observes the following –

(a) the applicant has denied the present charges;

(b) there is no indication when the main case will be lodged against the applicant;

(c) the applicant has is not borne on record for any similar offence to the present one and is not on bail for any offence;

(d) there is no evidence that the applicant has ever breached any conditions of bail in the past;

(e) as per the EO, the applicant has family ties; and

(f) the applicant has stated from the dock that he will abide by all bail conditions imposed (due consideration is therefore given to the persuasive nature of this statement from the dock in line with the authority of Director of Public Prosecutions v K Neerpaulsing [2012 SCJ 490]).

15. Considering the nature of the present offence and the stage of enquiry, I am of the view that the need for the applicant to remain in detention does not outweigh his right to liberty. Any risk can be minimised by the imposition of stringent conditions.

16. I, therefore, set aside the objection raised by the Police and grant bail to the applicant on the following

Lutte pour la liberté

Une stèle inaugurée au Musée Frederik Hendrik en l'honneur d'Anna van Bengal

Une plaque et une stèle en hommage à Anna van Bengal, figure fondatrice de la lutte pour la liberté à Maurice, ont été dévoilées au Musée Frederik Hendrik à Vieux Grand Port en marge de la commémoration du 190e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Cet événement significatif constitue une étape importante dans la reconnaissance du chapitre crucial mais souvent négligé de l'histoire mauricienne. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités, dont le ministre du Tourisme, M. Christian Harold Richard Duval ; le ministre de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale, M. Ashok Kumar Subron ; le ministre des Arts et de la Culture, M. Mahendra Gondeea ; la Junior Minister au ministère des Arts et de la Culture, Mme Marie Véronique Leu-Govind ; d'autres ministres adjoints ; et des membres de l'Assemblée nationale.

À propos d'Anna van Bengal

On se souvient d'Anna van Bengal pour son rôle dans l'incendie, qui a gravement endommagé le Fort Frederik Hendrik en 1695, et qui aurait été allumé par des esclaves et des marrons. Cet acte de défiance, marquant une prise de position audacieuse contre le système colonial, a contribué à sa reconnaissance comme une figure clé dans la lutte pour la liberté. Anna van Bengal est considérée comme l'une des premières militantes de la lutte pour la liberté, en particulier pour les femmes, et son héritage en tant que symbole de la résistance à l'époque de l'esclavage est fermement établi.

Le Fort Frederik Hendrik, lui-même, est un puissant symbole de résistance, en particulier de la part des esclaves qui cherchaient la liberté à travers les communautés marronnes. Le fort, qui avait longtemps subi de fréquentes attaques, a été lourdement endommagé par l'incendie de 1695, forçant le gouverneur néerlandais Roelof Diodati et d'autres responsables à fuir l'île.

Dans la foulée, plusieurs individus, dont Aron van Amboina, Esperance van Bengal, Anna van Bengal et Anthoni van Malabar, ont été identifiés comme des conspirateurs. Alors qu'Aron et Anthoni ont été épargnés après avoir enduré une punition publique brutale, l'incident a souligné la révolte profonde contre les conditions inhumaines de l'esclavage.

Suite de la page 2

Accusé provisoirement de 'aiding and abetting in the commission of a crime' et de blanchiment d'argent

conditions –

(a)the applicant is to furnish a surety in the sum of Rs 100,000 by bank cheque;

(b)the applicant is to enter into a recognizance in the amount of Rs 500,000 in his own name;

(c)the applicant is to reside at a fixed place of abode and is to provide to the Police the complete address where he intends to reside and shall notify the Police in the event of any change of address;

(d)the applicant shall have in his possession a mobile phone in good working condition, the phone number of which shall be provided to the Police, so that he remains reachable to the Police, as and when required;

(e)the applicant is to report to the Police station nearest to his place of residence once daily, once between 06 00 hours and 18 00 hours;

(f)whilst so reporting, the applicant is to provide to the Police –

i.an itinerary of his movements on the following day; and

ii.a list of all the persons with whom he interacted on the previous day;

(g)the applicant shall not deviate from the itinerary so provided unless in exceptional circumstances and after having given prior notice to the Police and received their consent to that effect; and

(h)the applicant is not to communicate with any person, other than the investigating authorities, in connection with the present matter either in person or by means of any technology such as phone, email or any social media platform.

17.The surety and recognizance requirements shall provide judicial supervision over the applicant while the remaining requirements shall provide Police supervision over the movements, activities and interactions of the applicant.

Constat

Le ministre du Logement et des Terres visite un chantier de construction à Pointe-aux-Sables

Le ministre du Logement et des Terres, M. Shakeel Ahmed Yousuf Abdul Razack Mohamed, a visité le chantier de construction de la New Social Living Development Ltd à Pointe-aux-Sables et le projet de logement social existant géré par la National Housing Development Company (NHDC) à La Tour Koenig.

L'objectif était de faire le point sur l'avancement des travaux et sur l'environnement dans lequel vivent respectivement les habitants. Il était accompagné de la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et du Bien-être de la famille, Mme Marie Arianne Navarre-Marie, et du Junior Minister de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, M. Gilles Fabrice David.

En ce qui a trait à la visite du site de Pointe-aux-Sables, le ministre Mohamed a indiqué que des travaux concernant des panneaux solaires et un système de récupération des eaux de pluie ont déjà été réalisés. Il a évoqué la possibilité de mettre en place d'autres composantes autour du projet afin d'améliorer la qualité de vie des futurs bénéficiaires. En ce qui concerne le projet de logement social existant à La Tour Koenig, M. Mohamed a souligné que l'un des problèmes majeurs rencontrés par les habitants est les inondations lors de fortes pluies dues à des drains défectueux. À cet égard, il a indiqué que les responsables de son ministère feront le lien avec ceux du ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique et du Conseil ministériel de Port-Louis afin de résoudre rapidement ce problème.

La ministre Navarre-Marie, pour sa part, a déclaré que les autorités compétentes feront le nécessaire pour apporter des solutions adéquates aux problèmes auxquels les habitants sont actuellement confrontés.

Quant au Junior Minister David, il a indiqué que d'autres visites de sites seront organisées pour aborder les problèmes environnementaux, sociaux et infrastructurels au NHDC de La Tour Koenig afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Programme gouvernemental 2025-29

Une stratégie de reconstruction des institutions économiques définies

Conformément à son objectif de développer un nouveau modèle économique, le programme gouvernemental 2025-29 s'engage à reconstruire les forces institutionnelles qui ont été l'épine dorsale du développement et du progrès économiques. Le gouvernement procédera à un examen fondamental du rôle et des fonctions du Conseil de développement économique afin de se concentrer sur la stimulation de l'investissement productif et la promotion des exportations dans tous les secteurs de l'économie. Une autre priorité concerne le rétablissement et le renforcement du dialogue avec la société civile, les syndicats et le secteur privé sur les principales questions de développement.

Fondamentaux macroéconomiques

Le programme gouvernemental considère le rétablissement de fondamentaux macroéconomiques sains comme un facteur essentiel de succès dans ses efforts pour stimuler l'investissement productif. Il souligne également la détermination du gouvernement à ramener la dette du secteur public, le déficit budgétaire et les besoins d'emprunt publics sur des trajectoires descendantes pour atteindre des niveaux soutenables. Dans le but de favoriser l'équité, la certitude, l'efficacité et la commodité du régime fiscal, le gouvernement propose d'entreprendre des réformes fiscales. Le Tribunal d'appel du revenu assumera les fonctions et les pouvoirs du Comité de révision de l'évaluation foncière. En ce qui a trait à la promotion d'une plus grande transparence et d'une plus grande reddition de comptes, le gouvernement a annoncé les mesures suivantes :

- Accélérer la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public selon la comptabilité d'exercice ;
- Elargir le mandat du Comité des comptes publics ; et
- Assurer la transparence de leurs délibérations.

Dans le cadre de la réforme économique et du programme d'assainissement budgétaire, le gouvernement introduira une loi sur la responsabilité budgétaire.

Programme 25-29

Le gouvernement réitère son engagement à fournir des logements abordables

L'engagement du gouvernement à fournir des logements abordables et à rendre le secteur du logement plus efficace sur le plan économique, socialement inclusif et écologiquement durable, figure en bonne place dans le Programme gouvernemental 2025-2029. L'objectif principal de la politique du logement du gouvernement sera de faciliter l'accès à un toit décent pour les familles à revenu faible et moyen. À ce titre, une approche plus pragmatique sera adoptée pour répondre aux différents besoins en matière de logement à travers un large éventail de mesures.

Il s'agit d'un soutien plus actif à l'offre de terrains et à la construction durable, de rendre l'accès au financement plus abordable, d'améliorer le cadre de vie dans les ensembles de logements sociaux existants pour une meilleure qualité de vie, de construire de nouveaux lotissements conformes aux nouvelles normes pour assurer une meilleure intégration dans l'environnement, et de réviser le droit de la vente à la barre à l'égard d'une première résidence.

Par ailleurs, un cadre institutionnel pour le développement du logement social sera élaboré à la suite d'un audit sur les projets de la New Social Living Development Ltd depuis sa création. Le cadre de vie de toutes les résidences existantes sera également mis à niveau pour une meilleure qualité de vie. À cette fin, les mécanismes de rénovation de ces résidences à travers le pays seront renforcés.

Le Quotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION

1er étage Jade Court Jumma Street Port Louis

Tel : 208 2631 – Tel 54620293

Email : le_quotidien2@yahoo.fr

REDACTEUR EN CHEF : ROBERT NG

Gavindren S. Coolen
District Magistrate

NOTICE OF FINAL MEETING AND DISSOLUTION UNDER SECTION 151 OF THE INSOLVENCY ACT 2009

Catalyst Equipment Solutions Holdco (Mauritius)
(In Liquidation)

Notice is hereby given that in compliance with Section 151 of the Insolvency Act 2009 a Final Meeting of the company will be held at the Liquidator's office, Morc Bheenick, Telfair, Moka or via Visio-Conference on 02 March 2025 at 10:00 a.m., Mauritian Time, for the following purposes:

- a) To take cognizance of acts and doings of the Liquidator;
b) Approval of dissolution and disposal of books; and
c) Any other business.

Dated: 31 January 2025

Shareef Ramjan (Liquidator)
Catalyst Equipment Solutions Holdco (Mauritius)
Morc Bheenick,
Telfair
Moka
Tel: 460-9000
Email: liquidation@sra-mu.com

NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

1. Notice is hereby given that the Company **BRLP Mauritius Holdings II**, A Global Business Company having its registered office at C/o (Mauritius) Limited, Level 4, Tower A, 1 Exchange Square, Wall Street, Ebene, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 313 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies of this notice, not later than 28 days after the date of this notice.

Dated this 3 February 2025
The Director

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 08th May 2025, at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar (Court room No.23) situate at the New Supreme Court Building, Corner Desroches and Edith Cavell Streets street, Port Louis, the **Sale by Licitation** prosecuted at the request of **Mrs. Geeta KHAIDOO** against **Jagdeep MANOHUR** in presence of: **Mrs. Poospawan KHAIDOO (born KOONJEE)**, Ww of late Poorun KHAIDOO of the hereunder described property, viz: " **LA NUE PROPRIETE** (le Vendeur (Poorun KHAIDOO se reservant l'usufruit tant pour lui meme que pour son epouse **Mrs. Poospawan KHAIDOO (born KOONJEE), Co-Respondent**) leur vie durant et jusqu'au jour du deces du dernier Mourant d'entre eux) d'une portion de terrain sise au district des **Pamplemousses** lieu dit **Montagne Longue, Bois Pignolet** d'une contenance de MILLE CENT SOIXANTE DIX HUIT ET CINQUANTE HUIT CENTIEMES METRES CARRES (1178.58m2) borne d'apres un rapport de description de Monsieur Louis Maurice Dumazel arpenteur jure en date de vingt Septembre deux mille cinq enregistre au Reg LS 56 No.3429 comme suit:- Du premier cote par un chemin public, des reserves d'ing un metres de large entre, sur dix neuf metres quatre vingt douze centimetre ; du second cote par Monsieur Manoj Seeborun sur cinquante neuf metres; du troisieme cote par Monsieur wing Ting Fook au ayants droits sur dix neuf metres quatre vingt douze centimetres; du quatrieme et dernier cote par le Lot No. sur cinquante neuf metres vingt cinq centimetres. Ensemble tout ce qui peut en dependre ou en faire partie sans aucune exception ni reserve". The whole morefully described in TV 6482 No.21 and in the Memorandum of charges. There exists a concrete building on the said land together with water and Electricity. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgement of adjudication failing which they shall be debarred from such right.

Under all legal reservations

Dated at Port-Louis, this 27 day of January 2025

Me. Y Bissessur

Of 3rd Floor, Astor Court, Georges Guilbert, Port-Louis

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that I, **Mr Gungadin Ramesh** will apply to the District Council of **Riviere Du Rempart** for a Building and Land Use Permit for a proposed **construction of New concrete building to be used as tourist residence at Royal Road Pointe de Lascar.**

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 03.02.2025

NOTICE UNDER SECTION 309 (1) (d) (i) and SECTION 309 (2) (a) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Mining Investment Holdings Company Limited** ("the Company") incorporated as a Global Business Licence company in Mauritius and having its registered office at C/o Frontiere Finance Ltd, 6th Floor, Dias Pier Building, Le Caudan Waterfront, Caudan, Port Louis, Mauritius has applied to the Registrar of Companies for removal of the Company from the Register under Section 309 (1) (d) (i) and Section 309 (2) (a) of the Companies Act 2001.

The Company has ceased its activities and has discharged in full to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001.

Objections to the removal, if any, should be filed with the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of publication of this notice.

For and on behalf of
Frontiere Finance Ltd
Company Secretary

ISLAMIC WELFARE FOUNDATION

63, Etienne Pellereau, Port-Louis
Telephone No:2402170 Fax No: 2429942

Date: **20th January 2025**

Dear Member,

You are invited to attend the Annual General Meeting of Islamic Welfare Foundation on Saturday 08th February 2025 at 10.00 a.m at the seat of the Foundation.

AGENDA

- 1.To approve the minutes of the Last Annual Meeting.
- 2.Chairman's Report.
- 3.To receive and adopt the audited account of the preceding year.
- 4.To approve the estimates of expenditure for the year 2025.
- 5.A.O.B

Yours Faithfully
Secretary

SALE BY LICITATION.

Notice is hereby given that on the 10/06/2024 has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis the memorandum of Charges containing the clauses and conditions by virtue of which shall take place before the Master's Court the sale by Licitation prosecuted at the request of **(1) Abdul Shehzaad MOHAMUD (2) Abdul Salim MOHAMUD (3) Bibi Sawdah MOHAMUD (4) Abdool Habib MOHAMUD and (5) Abdool Sakoar MOHAMUD against 1.Mr Abdool Hamid MOHAMUD and 2. Mrs Beebee Sabera MOHAMUD of 'Une portion de terrain de la contenance de contenance de 8 1/3perches, située au quartier de Savanne, lieu dit Chemin Grenier et bornée d'apres titre comme suit: -D'un côté, par la route publique de Chemin Grenier, sur 40 pieds, Du second côté, par le terrain de Phoolmateea Bholah ou ses ayants droits, sur 81 pieds, Du troisième côté, par le terrain mesuré pour Idriss Mohamud, sur 40 pieds. Du quatrième et dernier côté, par l'axe d'un chemin de sortie de 8 pieds de large, sur 83 pieds BUILDING OR PLANTATION. On the said portion there exists a concrete residential building. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.**

Dated at Port Louis, this 03 /02/2025

Me. A.O.JANKEE

Of 7th Floor, Newton Tower, Sir William Newton Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale.

Un avion médical est resté en l'air pendant moins d'une minute avant de s'écraser, tuant 7 personnes

Un avion médical s'est écrasé vendredi en Pennsylvanie, quelques instants après son décollage de l'aéroport du nord-est de Philadelphie. L'ambulance aérienne Jet Rescue aurait heurté une conduite de gaz lorsqu'elle s'est écrasée dans le quartier de Castor Gardens, tuant les six personnes à bord et une personne au sol.

L'avion médical s'était arrêté à l'aéroport du nord-est de Philadelphie vendredi et devait se rendre à Springfield, dans le Missouri, à 18h06. À bord de l'avion médical Learjet 55 se trouvaient une patiente de l'Hôpital Shriners pour enfants récemment libérée, sa mère et quatre membres d'équipage.

Les autorités n'ont pas encore identifié les victimes de l'accident, mais le président mexicain a confirmé que les six personnes à bord de l'avion étaient toutes des citoyens mexicains. Parmi les passagers figurait un patient pédiatrique qui venait de terminer un traitement dans un hôpital aux États-Unis. On ne sait pas encore ce qui a conduit à l'accident, mais les enquêteurs passent au peigne fin les débris à la recherche d'indices sur ce qui aurait pu se passer.

NOTICE UNDER SECTION 311 (2) OF THE COMPANIES ACT 2011

Notice is hereby given that **SAFYR REAL ESTATE LIMITED** a Domestic Company, having its registered office at Level 5, Tower B & C, 1 Exchange Square, Wall Street, Ebene, 72201, Mauritius is to be removed from the Register of Companies Under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

The Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any Objection to the removal under Section 313 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Dated this 03 February 2025

Company Secretary

NOTICE UNDER SECTION 311 (2) OF THE COMPANIES ACT, 2001

In the matter of:

Rama Consulting

NOTICE IS HEREBY GIVEN:

THAT Rama Consulting, AN Authorised Company, having its registered office at C/o Sanlam Trustees International Limited, Labourdonnais Village, Mapou, Mauritius is to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

THAT the Company has ceased to carry on business and is no longer required

THAT any objection to the removal under Section 313 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies within 28 days from the date of this notice.

Dated this 3rd day of February 2025

Sanlam Trustees International Limited

Company Secretary

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE & INSTALLATION OF ELECTRIC MOTORS

Take notice that we **VIVO ENERGY MAURITIUS LIMITED** will apply to the District Council of **Pamplemousses** for a Building and Land Use Permit for the **construction of a Quick Service Restaurant on the premises of the Shell Arsenal Service Station and an authorization to install the following electric motors/engines:**

1 Standby Generator 100 KV

1 Mono-Phase Water Pump 1.5 KV

at Royal Road, Arsenal.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 03.02.2025

« Cela ne devrait pas être ainsi » : le Canada, le Mexique, la Chine et l'UE réagissent aux tarifs douaniers de Trump



Le président américain Donald Trump a imposé samedi des droits de douane sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de Chine, menacés depuis longtemps, et ces pays n'ont pas tardé à réagir. Trump a signé un décret imposant des droits de douane de 25 % sur les produits en provenance du Mexique et du Canada, et de 10 % sur les importations chinoises, à compter de mardi. Les ressources énergétiques du Canada sont soumises à un tarif réduit de 10 % pour « minimiser les effets perturbateurs que nous pourrions avoir sur les prix de l'essence et du fioul domestique », selon un haut responsable de l'administration. Dans le décret, Trump a déclaré que si les pays – les trois plus grands partenaires commerciaux des États-Unis – ripostaient, ils pourraient se voir confrontés à une « augmentation ou un élargissement de la portée » des droits déjà imposés. Dans un message publié sur X, Trump a déclaré que ces droits avaient été imposés « en raison de la menace majeure que représentent les immigrants illégaux et les drogues mortelles qui tuent nos citoyens, y compris le fentanyl ». Les États-Unis réalisent des échanges commerciaux d'environ 1 600 milliards de dollars chaque année avec le Canada, le Mexique et la Chine. Les droits de douane devraient être utilisés à la fois comme monnaie d'échange et comme moyen de faire évoluer la politique étrangère de l'administration Trump, notamment en ce qui concerne les questions d'immigration et de trafic de drogue. La réaction de l'un des trois pays a été rapide et décisive, tandis que les autres ont semblé adopter une approche plus attentiste face aux tarifs douaniers imposés par Trump. L'Union européenne surveille également l'évolution des nouveaux tarifs douaniers, après que Trump a récemment pris l'UE pour cible en raison de ce qu'il considère comme une relation commerciale inégale. Voici un aperçu de leurs réponses.

Canada

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a imposé des droits de douane de rétorsion de 25 % sur 155 milliards de dollars de marchandises américaines peu après l'annonce des droits de douane de Trump. Il a déclaré que des droits de douane sur des marchandises américaines d'une valeur de 30 milliards de dollars seront imposés mardi, et que des droits de douane sur des produits d'une valeur supplémentaire de 125 milliards de dollars devraient être introduits dans 21 jours, « pour permettre aux entreprises et aux chaînes d'approvisionnement canadiennes de chercher des alternatives ». « Comme pour les tarifs américains, notre réponse sera de grande envergure et inclura des produits de consommation courante comme la bière, le vin et le bourbon américains, les fruits et les jus de fruits, dont le jus d'orange, ainsi que les légumes, les parfums, les vêtements et les chaussures », a déclaré M. Trudeau lors d'une conférence de presse samedi soir. « Cela inclura les principaux produits de consommation comme les appareils électroménagers, les meubles et les équipements sportifs, ainsi que des matériaux comme le bois et le plastique, et bien d'autres choses encore. » S'adressant directement aux citoyens américains, Trudeau a ajouté : « C'est un choix qui, oui, nuira aux Canadiens, mais au-delà de cela, il aura de réelles conséquences pour vous, le peuple américain. » Les droits de douane de rétorsion devraient encore aggraver la hausse des prix aux États-Unis et ailleurs. Le prix de tous les produits, des voitures et de l'électronique aux jouets et à la nourrit-

ure, devrait être impacté. Trudeau a ajouté que « cela n'a pas à se passer ainsi ». « Oui, nous avons eu des différends par le passé, mais nous avons toujours trouvé un moyen de les surmonter. Comme je l'ai déjà dit, si le président Trump veut inaugurer un nouvel âge d'or pour les États-Unis, la meilleure solution est de s'associer au Canada, et non de nous punir », a-t-il déclaré. Entre-temps, l'Ontario a annoncé qu'elle retirerait tous les produits alcoolisés américains de ses rayons de boissons alcoolisées gérés par le gouvernement à compter de mardi en réponse aux tarifs douaniers. Les points de vente de la Régie des alcools de l'Ontario retireront également les produits américains de leur catalogue afin que les autres détaillants ne puissent pas commander ou réapprovisionner ces articles, selon une déclaration faite dimanche par le premier ministre Doug Ford.

Mexique

Le Mexique a également promis des représailles suite à cette nouvelle, sans toutefois en révéler les détails. La présidente Claudia Sheinbaum a critiqué les tarifs douaniers de Trump et a déclaré qu'elle avait demandé au secrétaire à l'économie de « mettre en œuvre le plan B sur lequel nous travaillons, qui comprend des mesures tarifaires et non tarifaires pour défendre les intérêts du Mexique ». Dans un long message sur X, le président a ajouté : « Nous rejetons catégoriquement les calomnies de la Maison Blanche à l'encontre du gouvernement mexicain, alléguant des alliances avec des organisations criminelles, ainsi que toute intention d'interférer sur notre territoire. » « Le Mexique ne veut pas de confrontation. Nous partons de la collaboration entre pays voisins », a-t-elle déclaré dans le message, traduit par NBC. « Le Mexique ne veut pas seulement que le fentanyl arrive aux États-Unis, il ne veut pas qu'il arrive ailleurs. » « Nous devons travailler ensemble de manière globale, mais toujours dans le respect des principes de responsabilité partagée, de confiance mutuelle, de collaboration et surtout de respect de la souveraineté, qui n'est pas négociable. Coordination, oui ; subordination, non », a-t-elle ajouté.

Chine

La Chine a déclaré qu'elle tenterait une action en justice auprès de l'Organisation mondiale du commerce en réponse aux droits de douane et qu'elle « prendrait les contre-mesures nécessaires ». « L'augmentation unilatérale des tarifs douaniers par les États-Unis viole gravement les règles de l'OMC, ne fait rien pour résoudre leurs propres problèmes et perturbe la coopération économique et commerciale normale entre la Chine et les États-Unis », a déclaré dimanche le ministre chinois du Commerce dans un communiqué, selon une traduction de NBC. « En réponse à cette action illicite, la Chine tentera une action en justice auprès de l'OMC et prendra les contre-mesures nécessaires pour sauvegarder fermement ses droits et ses intérêts. » La Chine s'est déjà plainte auprès de l'OMC des droits de douane, notamment concernant les droits de douane imposés par l'UE sur les véhicules électriques chinois l'année dernière. Le fait que la Chine n'ait pas eu recours à une escalade immédiate a fait naître l'espoir qu'il serait possible d'éviter une guerre commerciale totale entre les deux pays. Les droits de douane plus faibles, de 10 %, imposés sur les produits fabriqués en Chine pourraient également constituer un soulagement, compte tenu des menaces répétées proférées par Trump pendant la campagne électorale d'imposer des droits de douane de 60 % ou plus sur les importations en provenance de ce pays. Dans sa déclaration, la Chine a répondu aux commentaires de Trump sur le fentanyl, le décrivant comme un « problème intérieur ». « La Chine exhorte les États-Unis à adopter une approche objective et rationnelle à l'égard de ses problèmes intérieurs, y compris le fentanyl, plutôt que de recourir à des menaces tarifaires contre d'autres pays », a-t-il déclaré. Le fentanyl, un opioïde synthétique, est une drogue addictive qui cause chaque année plusieurs milliers de décès par overdose aux États-Unis. Les produits chimiques nécessaires à sa fabrication sont principalement produits en Chine et au Mexique. Washington et Pékin avaient auparavant convenu de coopérer sur cette question.

L'UE

L'Union européenne a déclaré dimanche qu'elle «

regrettait » la décision américaine d'imposer des tarifs douaniers au Canada, au Mexique et à la Chine, et qu'elle « réagirait fermement » si Trump imposait des tarifs douaniers à l'UE, selon un porte-parole de la Commission européenne. Trump n'a jamais caché son opinion selon laquelle les États-Unis et l'UE entretiennent ce qu'il considère comme une relation commerciale inégale. « Du point de vue de l'Amérique, l'UE nous traite très, très injustement, très mal », a déclaré Trump dans un discours virtuel au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, ce mois-ci. L'UE n'a actuellement connaissance d'aucun droit de douane supplémentaire imposé sur ses produits, a déclaré le porte-parole. « Nos relations commerciales et d'investissement avec les États-Unis sont les plus importantes au monde. Les enjeux sont considérables », a déclaré le porte-parole. « Les mesures tarifaires généralisées augmentent les coûts des entreprises, nuisent aux travailleurs et aux consommateurs. Les tarifs douaniers créent des perturbations économiques inutiles et alimentent l'inflation. Ils sont préjudiciables à toutes les parties. » Donald Trump a déjà promis d'imposer des droits de douane à l'UE. Il a ajouté vendredi qu'il le ferait « absolument ». Les tensions entre Trump et l'UE étaient déjà élevées après que le président a proposé d'acheter le Groenland.

« Guerre commerciale mondiale »

Dans une note publiée dimanche, Paul Ashworth, économiste en chef de Capital Economics pour l'Amérique du Nord, a déclaré que les tarifs douaniers imposés par Trump au Canada, au Mexique et à la Chine n'étaient « que la première frappe de ce qui pourrait devenir une guerre commerciale mondiale très destructrice ». Il a déclaré qu'il s'attend à ce que les importations de l'Union européenne soient ciblées dans les prochains mois, avec des tarifs universels - très annoncés par Trump pendant la campagne - attendus en avril. Selon Ashworth, l'impact économique sera important pour tous les pays concernés. « Étant donné que les exportations vers les États-Unis représentent environ 20 % de leur PIB, les tarifs douaniers d'aujourd'hui pourraient plonger les économies canadienne et mexicaine dans la récession plus tard cette année », a-t-il écrit. « La poussée d'inflation américaine résultant de ces droits de douane et d'autres mesures à terme va être encore plus rapide et plus importante que ce que nous avons initialement prévu. »

Le président syrien al-Sharaa rencontre le président saoudien MBS lors de son premier voyage à l'étranger

Le dirigeant syrien est en Arabie saoudite pour recueillir des soutiens à son gouvernement de transition.

Le président syrien Ahmed al-Sharaa est arrivé en Arabie saoudite et a rencontré le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS) lors de son premier voyage à l'étranger depuis sa nomination à la présidence du gouvernement de transition plus tôt cette semaine. L'agence de presse saoudienne (SPA) a montré qu'al-Sharaa avait rencontré MBS - le leader de facto de l'Arabie saoudite - après que le président syrien ait été accueilli par le vice-gouverneur de la région de Riyad, le prince Mohammed bin Abdulrahman bin Abdulaziz, après son atterrissage à l'aéroport international King Khalid de Riyad dimanche. Al-Sharaa était accompagné pour les pourparlers à Riyad par le ministre syrien des Affaires étrangères, Asaad al-Shaibani. A l'issue de la rencontre, M. al-Sharaa a déclaré que la rencontre avec MBS avait montré que l'Arabie saoudite avait « une réelle volonté de soutenir la Syrie dans la construction de son avenir ». Le président syrien a ajouté que ses rencontres à Riyad avaient notamment porté sur des projets de coopération dans les domaines de l'énergie, de la technologie, de l'éducation et de la santé. Osama Bin Javaid, d'Al Jazeera, a déclaré qu'al-Sharaa avait choisi Riyad comme première destination pour « s'assurer que l'Arabie saoudite sache et réalise l'importance que lui confère cette nouvelle Syrie ». Le 8 décembre, Al-Sharaa a mené l'opposition syrienne dans le renversement du régime du président Bachar al-Assad, après une avancée fulgurante dans tout le pays.

Les savoirs inutiles

Que veut dire "Hakuna matata" dans Le Roi Lion ?

"Hakuna matata !" chantaient les héros du Roi Lion, le dessin animé de Disney. C'est une phrase magnifique, une chanson fantastique, une philosophie puissante. Mais d'où vient-elle ?

Distribué par Disney en 1994, le film Le Roi Lion a rencontré un succès colossal, comme la plupart des films de cette décennie considérée comme l'âge de la renaissance du studio. Sa popularité est due à son cadre exotique, ses personnages attachants et colorés, et surtout ses chansons, des classiques instantanés composés par le chanteur anglais Elton John. Certains sont encore repris aujourd'hui, en particulier Can You Feel The Love Tonight ? ("L'Amour brille sous les étoiles" en VF) et Hakuna Matata. Hakuna mata-quoi ?

Pourquoi Timon et Pumbaa chantent-ils "hakuna matata" ?

Le lion Mufasa est le roi de la Savane. Mais son frère Scar est jaloux. Il conspire donc avec des hyènes pour faire assassiner Mufasa et son héritier, le lionceau Simba. Mufasa périt des griffes de Scar, mais Simba échappe aux hyènes et s'enfuit loin de chez lui. Perdu en plein désert, il rencontre Timon et Pumbaa, un suricate et un phacochère. Voyant combien le petit lion est abattu, ils vont lui apprendre à se détacher de ses problèmes en lui révélant, en chanson, une phrase à retenir : "hakuna matata". Ils la répètent tel un mantra, une expression chargée d'un pouvoir spirituel censé agir sur celui qui la scande.

Origine et signification : "hakuna matata", est-ce un vrai dicton ?

La formulation est identique en VF ou en anglais : "hakuna matata". Il s'agit d'une expression en swahili, ou "souahéli". Le swahili est une langue parlée dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale, comme la République

démocratique du Congo, le Kenya, le Burundi, le Rwanda, ou encore l'Ouganda. Un choix logique, puisque Le Roi Lion se déroule sur le continent africain. "Ça veut dire pas de soucis" explique Pumbaa avec un grand sourire. C'est vrai. "Hakuna" se traduit par "il n'y a pas" et "matata", "problème, souci, difficulté, chaos". "Hakuna matata" signifie une vie sans aucun souci, épicurienne, dilettante, où les contrariétés ne nous atteignent pas. Pour Simba, seul et endeuillé, c'est une philosophie précieuse.

Qui d'autre dit "pas de souci" aussi bien que le Roi Lion de Disney ?

"Hakuna matata" est resté dans la culture populaire 30 ans plus tard, à tel point que le film a eu droit à son remake live-action en 2019. Entre-temps, le studio Disney s'est attribué la propriété intellectuelle de cette phrase en 2003. Pour pouvoir la réutiliser (sur un t-shirt, par exemple), il faut la permission. "Pas de problème", donc, pour privatiser une expression en swahili appartenant d'abord au peuple d'Afrique de l'Est. Pas de souci pour la remplacer, toutefois. En latin, "carpe diem" la vaut bien. Il s'agit du diminutif d'un vers d'Horace : "Carpe diem, quam minimum credula postero", "cueille le jour présent sans te soucier de demain". De nos jours, les plus jeunes utilisent surtout l'acronyme anglais "YOLO", pour "you only live once" ("on ne vit qu'une fois"), philosophie circulant sur les réseaux sociaux.

Timon et Pumbaa pourraient la chanter, mais cela sonne moins bien que "hakuna matata".

Pourquoi les crêpes ont-elles deux faces différentes ?

L'origine des crêpes remonte à plusieurs siècles, et leur histoire demeure intimement liée à des traditions paysannes. En effet, dès le Moyen Âge, les crêpes faisaient partie des festivités liées à la Chandeleur. Préparées avec des ingrédients de base comme la farine, l'eau, et plus tard le lait et les œufs, les crêpes symbolisaient l'abondance et la prospérité. Bien que les recettes varient selon les régions et les cultures, la méthode traditionnelle de confection des crêpes demeure universelle : une pâte fine et assez liquide, cuite rapidement sur une surface chaude. Ensuite, les crêpes peuvent être agrémentées de diverses garnitures comme du fromage, du jambon, du sucre ou encore de la pâte à tartiner au goût chocolaté.

Pourquoi les crêpes ont-elles deux faces différentes lorsqu'elles sont cuites ?

Lors de la cuisson, le mystère des deux faces visuellement différentes s'explique non seulement par l'épaisseur de la crêpe, mais aussi par sa méthode de préparation. Ainsi, la première face en contact direct avec la poêle développe de petites bulles qui éclatent sous l'effet de la chaleur. Ces bulles laissent des marques irrégulières et créent cette surface légèrement rugueuse. Lorsqu'on retourne la crêpe, la seconde face cuit plus uniformément en raison de la disparition des bulles. Notez que cette différence est généralement amplifiée par la composition de la pâte. En effet, la présence de sucre ou de matières grasses peut accentuer la caramélisation ou les variations de texture.

Cuisson des crêpes : comment les

cuire, et pourquoi le contour de mes crêpes est-il sec ?

La cuisson des crêpes est un art subtil qui demande un peu de pratique. Ainsi, pour obtenir une crêpe parfaite, il faut une poêle bien chaude et légèrement graissée, le plus souvent avec du beurre ou de l'huile. Verser ensuite la pâte en un mouvement circulaire afin de la répartir uniformément sur la poêle. Par ailleurs, si le contour de vos crêpes semble sec, plusieurs facteurs peuvent être en cause. Soit la poêle est trop chaude, soit votre pâte est trop liquide, soit le temps de cuisson est légèrement trop long. Pour éviter ce désagrément, il est conseillé de bien doser la température et d'ajuster la consistance de la pâte en y ajoutant un peu de lait ou d'eau si nécessaire. Enfin, il est important de couvrir vos crêpes une fois qu'elles sont cuites afin de conserver leur moelleux et éviter qu'elles ne se dessèchent trop.

Quels sont les différents types de crêpes ?

La diversité des crêpes est immense et varie selon les cultures. En France, on distingue principalement les crêpes sucrées, souvent à base de farine de blé, et les galettes bretonnes, réalisées avec de la farine de sarrasin, idéales pour confectionner des galettes salées. À travers le monde, d'autres déclinaisons existent : les pancakes américains, plus épais et souvent servis au petit-déjeuner ; les blinis russes, parfaits pour accompagner du saumon ou du caviar ; les hirs plats, sortes de pancakes suédois ; ou encore le paratha indien qui peut se manger nature ou farci de légumes.

Saviez-vous qu'il existe un pays caché en Italie (et ce n'est pas le Vatican) ?

Saint-Marin est un micro-État de 33 600 habitants, enclavé dans le centre-nord de l'Italie. Il est surtout connu par les amateurs de foot !

Il existe 197 pays dans le monde. Parmi ces territoires, des États aussi grands qu'une ville et plutôt discrets. C'est le cas de Saint-Marin, l'un des plus petits pays au monde, qui se situe à l'intérieur de l'Italie.

Cet État républicain indépendant tient sur 60,57 km². C'est presque deux fois plus petit que la ville de Paris. Environ 33 660 personnes y vivent.

La plus ancienne république au monde

Saint-Marin est considéré comme la plus ancienne république au monde. Selon la légende, vers l'an 300, un tailleur de pierres nommé Marinus, originaire de Dalmatie, s'installe sur le mont Titano pour échapper aux persécutions contre les chrétiens. Avec d'autres fidèles, il y fonde une communauté qui, au fil des siècles, évolue en une cité-république indépendante. La naissance du pays est établie conventionnellement au 3 septembre 301.

Le pays a toujours tout fait pour rester indépendant et n'a jamais voulu se soumettre à quiconque. Ce qui força le respect de Napoléon Bonaparte. On

raconte que lors de la campagne d'Italie, entre 1796 et 1797, le futur empereur français aurait demandé à ses soldats de ne pas envahir Saint-Marin.

De par son histoire et sa situation géographique, la langue officielle de Saint-Marin est l'italien, mais il n'est pas rare d'entendre les anciens parler un dialecte appelé le romagnol.

Un pays amoureux du foot

Si l'État n'est pas connu de tous, la plupart des amateurs de foot le connaissent. Pour cause, les Saint-Marinais adorent ce sport, et malgré leur petit nombre, ils ont une Fédération. Fondée en 1931, la Fédération de football de Saint-Marin est affiliée à la FIFA et à l'UEFA. Certes composée en partie de joueurs amateurs, l'équipe nationale participe aux compétitions internationales, affrontant des nations bien plus grandes. Les défaites sont fréquentes : 197 pour 3 victoires contre le Liechtenstein.

Bien que les victoires soient timides, chaque match est l'occasion de démontrer la détermination et la passion des joueurs pour le football.

Pourquoi a-t-on tendance à se souvenir davantage des mauvais souvenirs ?

Avez-vous déjà constaté que vos mauvais souvenirs, les plus perturbants ou douloureux, ceux que vous aimeriez oublier, reviennent pourtant plus souvent en mémoire que les bons ? Il y a bien une explication à ce phénomène.

Il y a les bons souvenirs et les mauvais. Nous aimerions tous nous rappeler uniquement les bonnes choses. Pourtant, les mauvais souvenirs ont plus facilement tendance à refaire surface, et nous n'y pouvons rien. Nous pouvons nous rappeler subitement un événement douloureux ou embarrassant, et avec lui ressurgit le souvenir de nos émotions négatives à cet instant. Comment expliquer que notre esprit ait une préférence si marquée pour les mauvais souvenirs ?

Pourquoi est-ce que le cerveau n'oublie pas les mauvais souvenirs ?

Nous faisons tous les jours des choses répétitives ou banales devenues automatiques, par exemple, le même trajet aller-retour pour le travail ou l'école. Nos tâches quotidiennes ont souvent lieu de la même façon à la même heure : ménage, lessive, etc. La routine génère de l'ennui. Du coup, notre cerveau est plus sensible à ce qui est inhabituel. Une bonne expérience, c'est bien, par exemple : un après-midi au spa, une belle surprise pour notre anniversaire, etc. Mais une mauvaise expérience nous marque plus. Si vous vous bagarrez, si vous arrivez en retard à un rendez-vous important, si votre partenaire rompt avec vous, etc. Vous allez vous en souvenir longtemps.

Mémoire émotionnelle : pourquoi retient-on plus facilement les mauvaises choses ?

L'explication, c'est le niveau de stress qu'une mauvaise expérience induit. Selon l'étude de chercheurs allemands de l'université de la Ruhr, à Bochum, nos types de souvenirs sont encodés

différemment. Quand nous sommes en proie à une émotion forte, nous produisons plus de noradrénaline et de glucocorticoïdes, hormones messagères des émotions. Elles influencent l'amygdale et l'hippocampe, zones du cerveau essentielles à la formation des souvenirs. Une expérience agréable ne crée pas de stress. Par contre, plus l'expérience est mauvaise, plus elle va s'imprimer : une rencontre désagréable, un entretien stressant, une mauvaise nouvelle redoutée depuis longtemps, etc. Une seule expérience négative peut s'inscrire plus durablement que plusieurs agréables.

Que faire pour que le cerveau "efface" les mauvais souvenirs de ma mémoire ?

C'est une manifestation de notre instinct de survie primordial. Si nous avons eu peur de quelque chose, le cerveau retient la leçon. Dans certains cas, l'expérience fut si mauvaise que son souvenir intense génère un stress post-traumatique. Il existe des solutions contre les mauvais souvenirs :

l'hypnose, pour "ranger" les souvenirs ailleurs ;
la thérapie comportementale et cognitive, pour modifier notre perception du souvenir ;
en cas de symptôme grave, administrer un bêtabloquant (propranolol) pour atténuer la réactivation des souvenirs traumatiques. Des recherches en neurologie visent aussi à assembler une molécule pour inhiber les souvenirs négatifs. Il ne s'agit donc pas de vraiment provoquer l'oubli.

Santé

Le jeûne peut-il vraiment aider à combattre le cancer ?

L'idée que le jeûne pourrait être un remède miracle contre le cancer a été popularisée par certaines personnalités controversées, suscitant un intérêt croissant du public. Bien que des recherches préliminaires aient exploré ses effets potentiels, aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de conclure en sa faveur. En l'absence de consensus, des informations contradictoires circulent largement. Voici ce que disent réellement les études sur le sujet.

Le jeûne, une pratique millénaire ancrée dans de nombreuses traditions culturelles et religieuses, suscite un intérêt croissant pour ses possibles bienfaits sur la santé. Parmi les hypothèses avancées, certaines recherches préliminaires suggèrent qu'il pourrait jouer un rôle dans la prévention et le traitement du cancer. Mais ces études scientifiques ont été suivies par des affirmations sensationnalistes d'influenceurs et de personnalités controversées, qui ont entretenu l'enthousiasme populaire autour de cette pratique. La question est cependant épineuse, car certaines personnes atteintes de cancer vont jusqu'à se priver de nourriture durant des jours dans l'espoir de guérir ou de limiter l'impact de cette maladie. Une approche très mal perçue par les médecins et qui peu être dangereuse. Mais alors, que disent les articles scientifiques ? C'est ce que nous allons voir dans cet article.

Une étude examine les preuves scientifiques : le jeûne apporte-t-il de réels bénéfices en cas de cancer ?

Dans une étude réalisée par le Docteur Christian Mottet, Médecin chef de service de Gastro-entérologie à l'hôpital de Sion et la Docteur Sophie Sierro, Phd, doctorat en sciences médicales à l'université d'Oxford, on peut lire que le jeûne pourrait présenter des effets bénéfiques.

Que dit l'étude ?

En effet, dressant la liste des différentes recherches scientifiques sur les bénéfices du jeûne réalisées depuis des décennies, les auteurs ont relevé que "le manque de nourriture périodique en alternance avec les périodes d'abondance montre une amélioration de la réponse au stress et une augmentation de la durée de vie". Puis à la page 5 de l'étude, ces auteurs stipulent cette fois : "En oncologie, les cellules cancéreuses sont ciblées par des chimiothérapies génotoxiques qui induisent la production de dérivés réactifs de l'oxygène (ROS). Ces médicaments sont censés être sélectifs pour les cellules cancéreuses, cependant ils induisent beaucoup d'effets secondaires". Vu que chez la souris, le jeûne "augmente la résistance au stress oxydatif et à la toxicité induite par la chimiothérapie", il pourrait y avoir les mêmes bénéfices chez l'humain. Mais, ce n'est pas cette conclusion que donnent ces scientifiques. Car le test n'a été réalisé que chez les animaux.

Effets secondaires de la chimiothérapie

À la lecture de cette étude, on pourrait être tenté d'affirmer que les patients qui jeûnent avant de subir une chimiothérapie présenteraient moins d'effets secondaires. C'est d'ailleurs ce qu'on peut lire à la page 7 de cette étude : "Des patients ayant volontairement jeûné (48h à 72h) avant et après les traitements chimio-thérapeutiques ont rapporté moins d'effets secondaires ... Ils n'ont pas ou peu présenté de nausées, vomissements, diarrhées et crampes abdominales (10 cas)". Toutefois, les auteurs rappellent que l'effet protecteur du jeûne contre les effets secondaires de la chimiothérapie n'a pas encore été entièrement prouvé. Ce qui sous-tend que même ici, on ignore à ce stade si le jeûne est vraiment à l'origine de cette résistance aux effets secondaires de la chimiothérapie.

Qu'en conclure ?

À la fin de l'étude, les auteurs expliquent : "Les études sont en majorité de type série de cas, de qualité moyenne ou faible, rarement contrôlées, souvent de faible niveau de preuve. Les évaluations à long terme sont soit manquantes soit imprécises". En clair, on retient que le jeûne est peut-être bénéfique dans certains cas, selon les études scientifiques réalisées depuis des décennies, mais les preuves sont tellement incohérentes qu'il convient de plutôt parler de "placebo" que de véritable thérapie.

Quelles sont les autres études scientifiques sur le jeûne et le cancer ?

Il convient de noter que la recherche sur le jeûne dans le contexte du cancer est encore en cours et que les preuves sont actuellement limitées et souvent préliminaires. Cependant, certaines études préliminaires ont observé des résultats prometteurs, bien que des recherches supplémentaires soient nécessaires pour confirmer ou infirmer ces observations. Voici quelques exemples :

Réduction de la croissance tumorale

Des études sur des modèles animaux ont suggéré que le jeûne intermittent ou prolongé pouvait réduire la croissance tumorale et la progression du cancer. Ces effets pourraient être attribués à des mécanismes tels que la réduction de l'apport en glucose, qui est essentiel à la croissance des cellules cancéreuses. Mais à ce jour, aucun test n'a été réalisé chez l'humain attestant de l'efficacité d'une telle pratique. Amélioration de la réponse aux traitements anticancéreux. Certaines recherches ont suggéré que le jeûne pourrait améliorer l'efficacité des traitements anticancéreux tels que

la chimiothérapie et la radiothérapie, comme susmentionné dans l'étude des docteurs Sophie Sierro et Christian Mottet. Ce qui pourrait rendre les cellules cancéreuses plus sensibles à ces traitements tout en protégeant les cellules saines des dommages. Ici encore, les tests chez les humains restent très ambigus et donc peu fiables.

Modulation des voies métaboliques

Le jeûne peut influencer diverses voies métaboliques impliquées dans le développement et la progression du cancer, telles que la voie de signalisation de l'insuline et de l'IGF-1 (facteur de croissance similaire à l'insuline de type 1) ainsi que la voie mTOR (cible de la rapamycine chez les mammifères), qui sont toutes deux impliquées dans la régulation de la croissance cellulaire et la survie. C'est d'ailleurs un point qui est également relevé dans l'étude des docteurs Sophie Sierro et Christian Mottet. Sauf qu'à la conclusion des études des deux chercheurs, on retient que le jeûne n'est pas un remède contre le cancer. Car, cela n'a pas encore été prouvé chez les humains.

Alors, pourquoi certains discours soutiennent que le jeûne est un remède contre le cancer ?

Alors que de nombreux médecins expliquent qu'il pourrait avoir l'effet contraire, certains naturopathes continuent de dire qu'il s'agit d'un remède contre le cancer, poussant certains patients à se priver des médicaments et à suivre un jeûne qui pourrait aggraver leur situation et pire, les conduire à en mourir. Le naturopathe Eric Gandon en a payé les frais : il a été mis en examen en 2023 suite à plusieurs décès de participants à ses stages de jeûne hydrique des personnes cancéreuses, selon l'AFP. Dans cette même veine, Thierry Casanovas a également été mis en examen en mars 2023 pour prise illégale de fonction de médecine mais aussi d'abus de faiblesse, toujours selon l'agence de presse. Contre toutes ces dérives, certains acteurs politiques ont décidé de durcir le ton vis-à-vis de ces "naturopathes". Dans une interview du 31 janvier, Donatien Le Vaillant, chef de la Miviludes, qui est une section du ministère de l'Intérieur chargée de surveiller les dérives sectaires, a déclaré que faire la promotion du jeûne comme bénéfique contre le cancer "mène à l'abandon du traitement, donc à une perte de chance pour le patient". Il dira aussi que ce type de discours "constitue une infraction pénale". En clair, il s'agit tout simplement de "discours complotistes de certains naturopathes anti-médicament".

Le jeûne n'est donc pas un remède contre le cancer ?

Si le prix Nobel de médecine 2016, Yoshonori Ohsumi a recommandé le jeûne, ce n'était pas pour guérir le cancer encore moins l'Alzheimer. Pour ce médecin, en cas d'absence de nutriments durant une bonne période, se produit l'autophagie. C'est-à-dire, les cellules éliminent les constituants inutiles, défectueux ou toxiques, et recyclent ceux qui peuvent l'être pour produire ce qui est absolument nécessaire et sain pour l'organisme. En clair, l'autophagie est un processus métabolique où une cellule "va se manger" elle-même pour se nourrir très sainement et lutter contre les infections. Et donc pour certains pseudo-experts ou naturopathes, lorsqu'un sujet ne mange pas, les cellules cancéreuses n'ayant pas de nutriments, vont se manger entre elles et faire disparaître progressivement la maladie. Alors qu'il n'en est rien selon les médecins.

Dans une archive de l'Inserm, relayé par l'AFP, on découvre que "Les cellules cancéreuses ont la capacité de se multiplier à l'infini et ont pour cela besoin d'une très grande quantité d'énergie. La plupart des cellules cancéreuses ... consomment beaucoup plus de sucre que les cellules saines". Ce qui veut tout simplement dire, que même en cas d'absence de nutriments (jeûne), les cellules cancéreuses vont s'adapter et se multiplier en puisant cette fois l'énergie dans les autres organismes, particulièrement les muscles et le glucose dont a besoin le corps pour survivre.

Cela ne peut donc pas être une aubaine pour le patient qui souffre de cancer. Au contraire, cela peut l'affaiblir encore davantage et potentiellement le tuer. Le jeûne comme remède contre le cancer serait une "contre-indication" et potentiellement mortel pour le patient cancéreux, comme le martèle dans une archive relayée par l'AFP le Pr Bernard Srour, épidémiologiste de l'Inrae coordonnant le réseau de recherche Nacre (nutrition et cancer).

Vrai ou faux : le jeûne est un remède contre le cancer ?

On note que relativement à tous ces arguments scientifiques et ces témoignages, le jeûne est un puissant allié pour les cellules du corps. Mais, contre le cancer, ce remède reste à prouver. Car scientifiquement, il n'y a pas de preuves concordantes qui pourraient donner du crédit à une telle pratique.

Sciences

Planètes errantes : que sont ces astres sans étoile et sans attache ?

Notre système solaire, avec sa poignée de planètes sagement en orbite autour du Soleil, nous a habitué à des catégories d'objets célestes bien séparées. Mais, surprise, depuis les années 1990, les astronomes découvrent ce qui semblent être des planètes errantes, sans étoile. Certaines sont plus volumineuses que Jupiter, et se rapprochent en taille des naines brunes, les plus petites des étoiles. Voilà de quoi bouleverser le bel ordonnancement de l'Univers : que sont ces planètes vagabondes ?

Sur les 5656 exoplanètes recensées et confirmées sur le catalogue des exoplanètes des équipes de l'Observatoire de Paris (consulté le 30 avril 2024, ndlr), il s'en trouve quelques-unes qui n'effectuent aucune révolution autour d'une étoile...

L'organisation simple de notre système solaire, à savoir une étoile et plusieurs planètes en orbite autour de celle-ci, est-elle la norme dans l'Univers ou bien est-ce une exception ? Ces planètes flottantes, qualifiées aussi communément d'errantes ou de vagabondes, ont été baptisées il y a quelques années d'une expression imagée, les "Jupiter flottantes", à cause de leur masse plusieurs fois supérieure à notre voisine gazeuse. Combien sont-elles ? Comment se sont-elles formées ? Et comment les détecte-t-on ?

Qu'est-ce qu'une planète errante ?

Les publications scientifiques désignent généralement ces objets errants par deux abréviations en anglais : FFPs pour free-floating planets, traduisible littéralement par planète flottant librement.

IPMO pour isolated planetary-mass, ou objet de masse planétaire.

Les astronomes les connaissent depuis le milieu des années 1990. Ces mondes errants ne semblent pas liés gravitationnellement à une étoile.

En 2013, un télescope hawaïen repère à seulement 80 années-lumière de la Terre (une année-lumière équivaut à 9.460 milliards de kilomètres), une planète dans sa toute petite enfance, PSO J318.5-22, puisqu'elle s'est formée il y a à peine 12 millions d'années.

Elle a tous les attributs d'une planète qui orbite autour d'une étoile : la masse, la couleur et l'énergie émise, mais n'est liée à aucun astre visible.

Naine brune ou « Jupiter flottante » : comment définir la planète errante par la masse ?

Pour nous, profanes, première surprise : ces planètes vagabondes viennent bousculer nos définitions strictes d'une planète et d'une étoile. Leur masse pourrait être celle d'une planète géante ou une étoile avortée, une naine brune.

Certaines observations ont confondu une fraction d'entre elles avec des naines brunes, des étoiles de masse plus faible et plus volumineuse qu'une planète géante gazeuse. "Nées de la même manière que les étoiles classiques, par contraction gravitationnelle d'une nébuleuse, [la] masse [d'une naine brune] est cependant trop faible pour pouvoir entretenir la réaction de fusion thermonucléaire de l'hydrogène. [Elle] aura commencé à fusionner l'hydrogène, mais du fait de sa masse trop faible, sa pression et sa température ne permettent pas de maintenir cette réaction, d'où le terme parfois employé d'étoile avortée".

Les naines brunes sont considérées comme des objets intermédiaires entre étoile et planète, des objets qui côtoient dans les amas stellaires des planètes sans étoiles-parentes. Leur découverte dans les années 1990 marque probablement le début d'un engouement chez les astronomes pour les mondes vagabonds dans l'Univers.

Insolites

Un manoir à 285 millions de dollars pourrait battre un record de vente

Un méga manoir de 5 069 mètres carrés, situé à Manalapan, en Floride, pourrait devenir la maison la plus chère jamais vendue aux États-Unis, avec un prix de 285 millions de dollars. Cette propriété luxueuse comprend 8 chambres, 16 salles de bains, un bowling, un simulateur de golf et même un musée de l'automobile. Si vendu à ce prix, il surpassera le record actuel détenu par le penthouse de Ken Griffin à New York, évalué à 238 millions de dollars.

Actualités des transferts des Wolves : Nasser Djiga, Marshall Munetsi des accords d'une valeur de 27 millions de livres sterling confirmés tard le jour de la date limite

Les Wolverhampton Wanderers ont confirmé qu'ils avaient conclu un accord pour le défenseur de l'Étoile Rouge de Belgrade, Nasser Djiga.

L'équipe de Premier League a été à la recherche d'un deuxième nouveau défenseur central tout au long de la fenêtre de transfert hivernale après l'arrivée d'Emmanuel Agbadou en provenance de Reims.

Après une recherche prolongée qui les a vus devancés par Tottenham Hotspur pour Kevin Danso, les Wolves ont opté pour l'ajout de l'international burkinabé Djiga sur un contrat à long terme.

Djiga a signé un contrat jusqu'à la fin de la campagne 2029-30 dans le cadre d'un transfert qui vaudrait environ 10 millions de livres sterling.

Djiga, qui a beaucoup voyagé, passe à la Premier League

Bien qu'il n'ait que 22 ans, Djiga a accumulé un total de 99 apparitions pour Nîmes, Bâle et l'Étoile Rouge de Belgrade, dont 14 lors des phases principales de la Ligue des champions.

Njiga a participé aux défaites 3-1 et 3-2 contre Manchester City en 2023-24, tandis qu'il a terminé les 90 minutes alors que l'Étoile Rouge battait Stuttgart et Young Boys dans sa compétition de l'année.

Il a également aidé l'équipe serbe à réaliser un doublé

championnat-coupe, ainsi qu'à effectuer 14 titularisations lors du début de saison invaincu de l'Étoile Rouge dans l'élite en 2024-25.

Après avoir joué au sommet du football européen pas plus tard que le 29 janvier, Djiga cherchera maintenant à se mettre en lice pour le match du quatrième tour de la FA Cup de dimanche à Blackburn Rovers.

Vingt-cinq minutes plus tard...

Moins d'une demi-heure plus tard, les Wolves ont annoncé qu'ils avaient également finalisé la signature du milieu de terrain de Reims Marshall Munetsi.

Bien qu'aucune indemnité de transfert n'ait été divulguée, il a été largement allégué que les Wolves acquièrent l'international zimbabwéen pour un montant de 16,6 millions de livres sterling.

Le joueur de 28 ans quitte Reims après avoir contribué à 21 buts et 14 passes décisives en 159 apparitions, tous ses numéros dans le dernier tiers étant en Ligue 1. Munetsi a disputé deux fois 90 minutes contre le Paris Saint-Germain cette saison et a participé à deux matchs nuls 1-1, participant également à un match nul contre Monaco.

Liverpool « surveillance de près » l'attaquant instable de 41,6 millions de livres sterling qui pourrait remplacer Mohamed Salah

Liverpool se rapprocherait de la signature de l'ailier du Paris Saint-Germain Désiré Doué après la capture de Khvicha Kvaratskhelia par les champions de France.



Les Reds et le PSG semblaient être en concurrence directe pour faire atterrir Kvaratskhelia plus tôt dans la fenêtre de transfert de janvier après qu'il ait été confirmé que l'attaquant géorgien poussait pour quitter Naples.

Liverpool n'a finalement pas donné suite à leur intérêt, donnant au PSG une course claire contre Kvaratskhelia, qui a rejoint l'équipe de Luis Enrique sur un contrat à long terme il y a quelques mois.

L'arrivée de Kvaratskhelia dans la capitale française pourrait avoir un impact négatif sur certains des attaquants existants dans les rangs des champions de France, y compris le très apprécié Doué.

L'ancien Rennais n'a quitté les Rouges et Noir pour le Parc des Princes que pour 41,6 millions de livres sterling l'été dernier, et il a déjà eu un impact positif avec trois buts et sept passes décisives en 27 matches toutes compétitions confondues.

Liverpool « surveillance de près » la situation de Doué

Ce total comprend des passes décisives lors de chacune de ses trois dernières apparitions en Ligue des champions, y compris contre Manchester City lors de l'étonnant triomphe 4-2 du PSG plus tôt ce mois-ci.

Cependant, Doué n'a débuté que sept matchs lors de la campagne 2024-25 de Ligue 1, et le rapport affirme que le joueur de 19 ans est déjà de plus en plus « déstabilisé » par sa situation dans la capitale française.

L'équipe d'Arne Slot aurait fait la loi sur Doué pendant un certain temps et prête maintenant une attention particulière à sa situation, car l'attaquant né en 2005 est déjà prêt à passer à autre chose.

Liverpool ne devrait pas s'attendre à un parcours facile dans les négociations avec le PSG, car Doué est sous contrat avec les champions de Ligue 1 jusqu'en 2029 et est une présence régulière du club sur le terrain, même si les départs sont difficiles à obtenir.

Néanmoins, on dit que Slot considère Doué comme le « joueur de projet » parfait pour son système, et sa situation est à surveiller pour la fenêtre de transfert estivale alors que le marché hivernal se prépare à fermer.

Doué pourrait-il remplacer Mohamed Salah à Liverpool ?

À l'âge tendre de Doué, le médaillé d'argent olympique est encore en train de déterminer où se situe sa meilleure position, ce qui signifie qu'il a acquis de l'expérience dans pratiquement tous les domaines de la ligne de front jusqu'à présent.

Doué a joué en tant qu'ailier droit, ailier gauche, milieu de terrain offensif et avant-centre au cours de la campagne 2024-25, et sa compétence dans le premier rôle signifie qu'il pourrait soit défier, soit remplacer Mohamed Salah.

Liverpool et l'international égyptien n'ont pas encore fait de percée dans les discussions sur un nouveau contrat, ce qui signifie que Salah est toujours libre de partir cet été et peut s'engager dans des discussions de pré-contrat avec des clubs étrangers.

Les Reds s'efforcent toujours de trouver un accord avec le camp de Salah, mais si les négociations ne portent pas leurs fruits, le fait d'avoir Doué et un Federico Chiesa en progression à portée de main rendrait la transition légèrement plus douce.

Actualités des transferts de Chelsea : Les premiers mots de Ben Chilwell en tant qu'arrière gauche scelle la sortie du prêt de janvier

Crystal Palace a confirmé la signature du prêt de Ben Chilwell en provenance de Chelsea pour le reste de la campagne 2024-25.



L'international anglais déménage à Selhurst Park après avoir été exclu de l'équipe des Blues d'Enzo Maresca, ne jouant qu'un seul match pour les géants de l'ouest de Londres en EFL Cup cette saison.

Chilwell n'a pas gagné une seule minute d'action depuis la victoire 5-0 de septembre en EFL Cup contre Barrow, après avoir déjà échoué à obtenir une sortie cet été lorsqu'il a été jugé excédentaire par Maresca. L'ancien joueur de Leicester City aurait déjà été sur le radar du Borussia Dortmund, mais l'équipe de Bundesliga a plutôt conclu un accord pour son coéquipier des Blues, Carney Chukwuemeka.

Néanmoins, Crystal Palace a tendu un rameau d'olivier à Chilwell, qui a terminé son transfert temporaire à Selhurst Park le jour de la date limite des transferts et a qualifié sa décision de rejoindre l'équipe d'Oliver Glasner d'"évidente".

Chilwell : « Une évidence pour rejoindre Crystal Palace »

« Je suis très excité d'être ici », a déclaré l'arrière gauche au site officiel de Crystal Palace. "Crystal Palace est un club qui va dans une grande direction. Vous regardez les derniers mois, avec les résultats et comment l'équipe joue, et c'était une évidence de prendre la décision de venir ici.

De son côté, le président de Palace, Steve Parish, a ajouté : "Ben a de l'expérience au plus haut niveau du football européen et international. Je suis ravi qu'il nous ait rejoints en prêt, et nous pensons qu'il s'avérera être un excellent ajout à l'équipe.

Chilwell est devenu la deuxième et dernière signature de Palace lors du mercato de janvier, après le milieu de terrain de 19 ans Romain Esse à Selhurst Park pour le reste de la saison.

Le joueur de 28 ans a enregistré neuf buts et 12 passes décisives en 107 apparitions pour Chelsea depuis son arrivée de Leicester pour 41,7 millions de livres sterling en 2020, et il pourrait faire ses débuts contre Doncaster Rovers au quatrième tour de la FA Cup lundi prochain.

Palace occupe la 12e place du classement de la Premier League après son étonnant succès 2-0 contre Manchester United ce week-end, et Chilwell fournira un soutien et une concurrence à Tyrick Mitchell sur le côté gauche.

Chelsea pourrait-il encore annoncer d'autres départs ?

Les fenêtres de transfert à travers l'Europe se sont peut-être fermées, mais Chelsea devrait toujours annoncer quelques départs supplémentaires dans les prochaines heures, car Joao Felix est arrivé en Italie avant son prêt à l'AC Milan.

Le joueur de 25 ans a été exclu de l'équipe pour la victoire 2-1 à domicile de lundi contre West Ham United en Premier League, tout comme Axel Disasi, qui devrait bientôt être confirmé en tant que joueur d'Aston Villa. Chelsea a toujours été concentré sur les sorties plutôt que sur les arrivées lors du marché de janvier, et l'équipe de Maresca termine la fenêtre hivernale sans ajouter un seul nouveau visage à ses rangs.

Les Blues ont rappelé David Datro Fofana de son contrat de prêt au club turc de Goztepe SK, mais l'attaquant ivoirien manquera le reste de la saison en raison d'une grave blessure au genou.